

Barème d'honoraires

HONORAIRES DE TRANSACTION :

TTC dont TVA 20%

Moins de 100 000€	10%
De 100 001 à 200 000€	7%
De 200 001 à 300 000€	6%
Au-dessus de 300 000€	5%

HONORAIRES DE LOCATION :

- **A la charge du propriétaire :**
15€ /m² habitable comprenant 3€ /m² pour l'état des lieux
- **A la charge du locataire :**
15€ /m² habitable comprenant 3€ /m² pour l'état des lieux

